

of play. The well known fact in physiology that a change of occupation is better for the young than complete idleness or mere vapid gazing at other people's energy is taken full advantage of and boy's leisure and boy's games organized into something that while bringing them a maximum of pleasure keeps their bodies healthy and their minds sound.

UNE OLYMPIE MODERNE

III. — Le programme des Jeux

Lorsque les Jeux Olympiques furent rétablis en 1894, il fut stipulé qu'ils comprendraient autant que possible toutes les formes d'exercices en usage dans le monde moderne. Ce vœu s'est trouvé pleinement réalisé lors de la IV^e Olympiade célébrée à Londres en 1908. Le programme des Jeux de Londres ne sera certainement jamais dépassé au point de vue du nombre des épreuves qui eurent lieu. Il est probable qu'il ne sera pas toujours atteint. Quoi qu'il en soit, nous nous en inspirerons pour dresser la liste des sports auxquels il convient que l'Olympie moderne donne asile, tout en tenant compte de certains desiderata exprimés ou de certaines décisions prises depuis lors par le Comité International : par exemple la suppression du cyclisme sur piste, ce qui supprime du même coup le vélodrome de la liste des édifices à prévoir.

Cinq grandes divisions s'affirment dont le souci architectural doit s'inspirer : les sports athlétiques et gymniques, les sports de combat, les sports nautiques, les sports équestres, enfin les jeux proprement dits.

Les sports athlétiques et gymniques comprennent : les exercices de gymnastique individuels et collectifs, les courses à pied, les sauts, les lancers (poids, disque, javelot). Pour s'épancher à l'aise il leur faut une vaste esplanade et des pistes. Tout naturellement on a eu tendance à adopter la solution de la piste ovale avec l'esplanade au centre et des tribunes de spectateurs sur le pour-

tour. Stade comme à Athènes, arènes comme à Londres, l'aspect général est également inesthétique. Quelle différence entre ces ellipses ennuyeuses et, par exemple, la piste du Racing-Club de Paris artistement dessinée à travers des pelouses ombragées. Les terrains du Hurlingham à Londres, du Racing-Club à Paris, de Travers-Island à New-York sont à citer en exemples. Ils suffisent à prouver qu'on peut atteindre l'excellence technique sans pour cela sacrifier la beauté des arrangements.

Les sports de combat comprennent : l'escrime proprement dite (épée, sabre, canne, bâton), la boxe, la lutte et le tir. Après s'être enfermée longtemps en des locaux hermétiquement clos et, partant, médiocrement sains, l'escrime a fini par s'aviser qu'elle pouvait aisément devenir un sport de plein air, et tout le monde s'en est trouvé bien. C'est à elle, semble-t-il, que s'adapteraient le mieux ces espaces entourés de portiques qu'affectionnaient les architectes d'autrefois. La boxe et la lutte s'y encadreraient également bien. L'obligation de pourvoir à la sécurité ne permet pas d'adopter pour le tir une autre disposition que celle du stand, tel qu'il est en usage aujourd'hui, mais les vilaines murailles latérales en peuvent être transformées en talus verdoyants. De plus, si l'on inscrit au programme comme ce fut le cas à Londres, le tir au vol sur gibier artificiel, il faut prévoir un terrain en éventail avec suffisamment d'horizon pour écarter tout péril.

Les sports nautiques sont : la natation avec son annexe le jeu de water-polo, l'aviron et le yachting. Nous dirons tout de suite que le yachting ne peut être créé artificiellement. Si l'Olympie s'allonge ou s'étage au bord de la mer ou d'un lac tel que le lac Léman, ou bien si elle se trouve comme Berlin ou Madison à proximité d'un véritable réseau lacustre, les courses de yachts peuvent y être organisées mais le rôle de l'architecte se borne, en ce cas, à dessiner un port d'abri et quelques embarcadères ou estacades. Une simple rivière navigable, de petites dimensions, insuffisante au yachting, suffit au contraire au sport de l'aviron. Quant à la natation, il est préférable de lui réserver une piscine, soit à ciel ouvert, soit dans un édifice fermé. Autant en ce dernier cas en profiter pour y annexer des thermes complets, l'hydrothérapie étant l'accompagnement obligé de tout athlétisme. L'occasion est tentante, les modernes n'étant pas encore parvenus à rivaliser, sous ce rapport, avec les grands ancêtres latins.

Les sports équestres sont évidemment les plus encombrants et

les plus coûteux, de là vient qu'ils n'aient pu, le plus souvent jusqu'ici, figurer de façon complète aux Jeux Olympiques. Londres pourtant a eu le polo et aussi un concours hippique international qui, bien que donné en dehors de l'olympiade, l'a heureusement complétée sous ce rapport. La partie équestre des Jeux Olympiques ne doit comprendre ni courses de chevaux ni concours hippiques, au sens habituel du mot, c'est-à-dire des manifestations ou l'amélioration de la race chevaline et les questions qui s'y rattachent entrent en ligne de compte au même degré que les talents du cavalier, et même à un degré supérieur. En plus du jeu de polo doivent avoir lieu les exercices susceptibles de mettre en relief l'habileté, l'énergie, la souplesse, la science du concurrent : passages et sauts d'obstacles notamment, jeu de bagues, pig-sticking, etc... On peut aussi escompter pour l'avenir la diffusion d'un admirable sport : l'escrime à cheval avec sa compagne la lutte à cheval, laquelle n'est guère pratiquée aujourd'hui qu'en Angleterre. Un champ de jeu pour le polo, une arène pour les exercices équestres constituent donc le centre indispensable de cette partie des Jeux Olympiques. Cette arène peut être couverte ou à ciel ouvert et revêtir telles formes que fixera la fantaisie de chacun.

Sous la rubrique de jeux proprement dits, il faut ne ranger que les jeux dûment internationalisés par la pratique universelle. Le cricket n'a guère de charmes pour les non Britanniques et, jusqu'à présent, il semble qu'on doive être Américain pour goûter le baseball. Quant à la crosse, c'est un sport presque exclusivement canadien. IL en va autrement du lawn-tennis, du foot-ball et, jusqu'à un certain point, de la courte-paume et du hockey. Le foot-ball et le hockey ne réclament qu'une prairie de dimensions voulues : huit terrains de tennis suffisent amplement au tournoi le plus nourri. La courte-paume se joue dans des salles dont l'art architectural ne saurait guère modifier les aspects forcément disgracieux.

L'industrie moderne a trouvé le moyen de créer de la glace artificielle mais il n'est guère raisonnable d'escompter le moment où une chimie perfectionnée pourra étendre sur le flanc des collines de la neige résistante et durable. Dès lors le patinage est le seul des trois grands sports d'hiver qui pourrait à la rigueur avoir place dans l'enceinte olympique. La dépense serait énorme et les dimensions de la patinoire nécessairement restreintes, Il vaut mieux s'en tenir à la solution qui consiste à

grouper en hiver sous le nom de Jeux du Nord, ces sports spéciaux.

Par contre on peut prévoir un aérodrome avec les installations nécessaires aux avions et au gonflement des ballons libres, le dirigeable ne pouvant passer pour un instrument de sport. Reste un dernier sport — l'alpinisme — qui ne peut figurer au programme des Jeux que par la remise d'un prix à l'auteur de l'ascension jugée la plus méritoire parmi celles des quatre dernières années. On nous fera peut-être remarquer que nous ne parlons pas de l'automobile. Il en est de l'automobile comme du cyclisme ; il n'est plus admis par le C. I. O. que sur route, en manière de *cross-country*.

Voilà pour la partie sportive du programme des Jeux modernes ; reste à parler de la partie littéraire et artistique,

PARTIE OFFICIELLE

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Le Comité international Olympique a élu membre pour l'Italie, en remplacement du prince Scipion Borghese, démissionnaire, M. Attilio Brunialti, député, Conseiller d'Etat, vice-président de l'Institut d'Education physique dont la compétence et le dévouement à l'œuvre olympique sont connus de tous.



Le Président du Comité a prié le comte Henry de Baillet-Latour, membre pour la Belgique, de vouloir bien se faire l'interprète des sentiments de ses collègues auprès de la famille royale et du gouvernement belge. Le Comité International fut dès le début honoré, de la bienveillance de S. M. Léopold II, et cette bienveillance se manifesta avec éclat lors du Congrès Olympique de 1905 tenu à Bruxelles sous le patronage du Roi. En cette circonstance, S. A. R. le prince Albert, aujourd'hui roi des Belges, daigna également marquer sa sympathie